L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 JUILLET 1880

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet.—Temps partiellement couvert, vents variables généralement du sud, température et baromètre à peu près stationnaires.

Bulletin météorologique.

Lundi 12 juillet, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	87	Louisville, Ky.....	92
Atlanta.....	90	Memphis, Tenn.....	90
Austin, Tex.....	97	Mobile, Ala.....	90
Cairo, Ill.....	92	Montgomery, Ala.....	93
Chattanooga, Tenn	85	Nashville, Tenn....	92
Cincinnati, O.....	91	New Orleans, La...	90
Davenport, Iowa..	92	Omaha, Neb	94
Dubuque, Iowa....	93	Pittsburgh, Pa.....	90
Galveston, Texas..	90	Savannah, Ga.	89
Indianola	91	Shreveport, La.....	92
Keokuk, Iowa.....	95	St Louis, Mo.....	92
Key West, Fla.....	90	St Paul, Minn.....	86
La Crosse, Wi.....	92	Vicksburg, Miss....	94
Leavenworth, Kas.	90	Yankton, D. T.....	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux au plus basses).

Augusta.....	5.03	Nashville, Tenn	8.06
Cairo, Ill.....	32.06	New Orleans*..	7.05
Chattanooga, Tenn	1.06	Omaha, Neb.....	16.09
Davenport, I..	9.04	Pittsburgh, Pa..	2.06
Keokuk, Iowa..	13.11	Shreveport, La..	11.04
La Crosse, Wis.	5.10	St Louis, Mo....	22.05
Leavenworth, K	15.10	St Paul, Minn...	6.04
Louisville, Ky..	6.07	Vicksburg, Miss	31.03
Memphis, Tenn	26.04	Yankton.....	—

* Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Température du 12 juillet 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

6 heures du matin.....	Fahrenheit. 76	Centigrade 25
Midi.....	89	35
3 P. M.....	92	34
6 P. M.....	88	31

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières quarante-huit heures :

MARIAGES.—John Flanagan à Mlle M. Costello, Anton Schneider à Mlle A. L. Andrews, Mathew Scarr à Mlle J. Black, Paul F. Estrado à Mlle K. Fox.

John Dishard à Mme M. Jacobs.

Geo. A. Knop à Mlle C. A. Smith.

Henry Henry à Mlle A. Villermin.

Manuel Hall à Mme C. Johnson.

Joseph Mott à Mlle A. McDougall.

NAISSANCES.—Mme Jno. J. Hughes, une fille, 11 janvier.

Mme Jules Arnould, une fille, 6 juillet.

Edw. Thorn, une fille, 8 juillet.

A. F. Grandy, un garçon, 11 juin.

Geo. Boeing, une fille, 16 juin.

R. Mahnke, une fille, 17 juin.

Chas Fetter, une fille, 21 juin.

DÉCÈS.—Christine Lartigue, 96 ans, rue Orléans, près Roman, native de St-Domingue.

John Ramon, 61 ans, No 1193 rue Villeré, natif du Mexique.

L. M. Fasande, 40 ans, paroisse Jefferson.

P. R. Wilson, 3 mois, No 74 rue Poydras, Wallis Schub, 2 ans, Alger.

Eddie Seidell, 1 an, rue S e Anne, près Rampart.

John Edw. Dee, 2 ans, No 422 rue Première.

K. A. Morrison, c, 1 an, Carrollton.

S. W. Holdsrith, 1 an, au coin des rues Annunciation et Sixième.

Louis Daniel, c, 29 ans, No 407 rue St-Claude.

Emilie Thompson, c, 69 ans, No 322 rue Dauphine.

R. Valentine, 14 mois, No 256 rue Dauphine.

Florence Hawthorn, 13 mois, rue Calliope.

Wm F. Dean, 54 ans, No 303 rue Calliope.

James McGraw, 9 ans, No 420 rue Pryania.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dont 12 de la paroisse, 90 personnes : 5 de la pneumonie, 15 petits enfants) du choléra, 4 de l'entérite, 4 de l'apoplexie, 4 de la méningite 3 de la dentition, 2 de la congestion cérébrale, 3 de la fièvre scarlatine, 2 de la rougeole, 6 (vieillards) et 3 (petits enfants) de la débilité, 2 d'affections du cœur.

AGES.—Au-dessous d'un an, 16 ; de 1 à 2 ans, 9 ; de 2 à 5 ans, 8 ; de 5 à 10 ans, 5 ; de 10 à 15 ans, 3 ; de 15 à 20 ans, 1 ; de 20 à 25 ans, 5 ; de 25 à 30 ans, 4 ; de 30 à 40 ans, 7 ; de 40 à 50 ans, 6 ; de 50 à 60 ans, 8 ; de 60 à 70 ans, 4 ; de 70 à 80 ans, 8 ; de 80 à 90 ans, 5 ; de 90 à 100 ans, 3.

NATIONALITÉS.—Africains, 1 ; Anglais, 1 ; Irlandais, 1 ; Français 4 ; Allemands, 3 ; Irlandais, 6 ; Louisianais, 65 ; Mexicains, 1 ; Russes, 1 ; Ecossais, 1 ; Américains (autres que Louisianais), 8 ; natif des Antilles, 1 ; non déclarés, 1.

Il est mort 50 personnes du sexe masculin, y compris 17 de couleur ; 40 du sexe féminin, y compris 16 de couleur.

Il y a eu 11 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'Infirmerie Touro, 2 à l'Infirmerie de l'asile St Vincent.

Les coroners ont délivré 12 certificats de décès. Il y a eu 5 morts-nés, dont 1 de couleur.

Encore le poignard et le couteau.—Deux nègres—A. Gallagher et Adam Jones—se sont rencontrés dans un café du coin des rues Tchoupitoulas et Huitième; Gallagher a invité Jones à se rafraîchir; Jones a refusé de boire en disant qu'il était trop de bonne heure. "Ce n'est pas l'heure a répliqué Gallaguer, qui vous empêche d'accepter mon invitation; vous la repoussez parce que vous ne voulez pas vous trouver à la buvette avec moi."

Malgré l'assurance la plus positive du contraire, Gallagher ne s'est pas laissé persuader et a persisté à considérer le refus de Jones comme une insulte. Il a tiré de sa poche un poignard, en a frappé Jones deux fois et s'est enfui.

Les blessures de Jones n'ont pas de gravité.

Gilbert St Cyr, homme de couleur, et un Mexicain du nom de Victor Fernandez se sont battus, à l'encoignure des rues Union et Amour, Troisième District; le premier a reçu un coup de couteau à l'épaule gauche. On l'a transporté chez lui, au No. 465 de la rue Craps. Il n'est pas grièvement blessé.

Fernandes est arrêté.

Incendie.—Un incendie a dévoré une maison en bois et à étage, située à l'encoignure des rues Howard et Troisième, et dans laquelle était établie la fabrique de savon de M. John C. Kirkberg.

On attribue le feu à l'explosion d'une lampe qu'un employé remplissait d'huile de charbon.

La perte est couverte par une assurance de mille piastres.

La plupart des rues que les pompes ont dû parcourir pour atteindre le théâtre de l'incendie sont en arrière de la bâtisse, celle-ci n'était qu'un monceau de ruines fumantes. Deux d'entre elles sont restées embourbées à l'encoignure des rues St-André et St-Denis.

Cours Criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le ministère public a renoncé à la poursuite de Mme Henriette Von Ulrich, accusée de s'être parjurée, le 8 mars 1880, en accusant son mari, à la cour du juge Sheehan, d'attaque à main armée et de tentative de meurtre; Fred G. Chamberlain, accusé d'avoir conseillé à Mme Ulrich de porter la plainte.—M. Hugo C. Von Ulrich, ainsi qu'un autre témoin important, M. Staats, ont quitté la ville, et l'Etat n'a point de témoins à charge.

Le jugement de Joséphine Adams, accusée de vol, a été remis à ce matin.

A la première cour de district, François Despeaux est accusé de blessures; John Davis on Gabel, de vol; A. Conrad, de voies de fait.

John Daly, accusé de voies de fait; s'est reconnu coupable d'attaque.

Le jugement de John Lacoste, accusé de s'être introduit, de jour, dans une maison, a été remis indéfiniment.

Cour du juge Billtenberger.—Richard Moran, qu'on affidavit accuse de n'avoir aucun moyen d'existence; Joe McCullon, accusé de voies de fait; Charles Gonzales, petit garçon, accusé d'avoir joué aux cartes et aux dés sur les bords du Lac, au Fort Espagnol, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire

Victor Fernandez, accusé d'avoir poignardé Gilbert St-Cyr, n'ayant pu fournir un cautionnement de $1000, a été envoyé en prison.

Clara Johnson, Geo. Nonley, J. C. Deblanc, Mary Dublanc, Lilly Dean et Lilly Keys, pour avoir troublé la paix—ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Florence Brown et Kate Bundy, accusées d'avoir enfreint l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, ont été condamnées—la première, à une amende de $20 ou à trente jours de prison; la seconde, à une amende de $10 ou vingt jours de prison.

Geo. Morgan et Albert Southern, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix, ont été condamnés—le premier, à une amende de $5 ou à dix jours de prison; le second, à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Lizzie Gallagher a été condamnée à $20 d'amende ou à trente jours de prison de paroisse pour s'être enivrée.

Cour du juge Sheehan.—Bobbie Henderson et Fannie Miller, accusées d'insultes, ont été condamnées à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Mme Welch, pour le même délit, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, elle passera dix jours en prison.

Le juge a acquitté S. Klingler, accusé d'avoir acheté des objets qu'il savait avoir été volés; J. Spence et Daniel Cann, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix.

Chas. Harris, accusé de vol; Henry Wilson, d'insultes et de menaces—ont dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Daniel Davis, pour port d'armes secrètes, a été requis de fournir le même cautionnement.

Frank Coffee, accusé de voies de fait, a été condamné à une amende de $5 d'amende ou à dix jours de prison. Il a dû, en outre, fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison.

Albert Law, pour ivrognerie; Louise Grason et Robert Jones, pour s'être battus et avoir troublé la paix; Mary Hamm.

—J. Harland ou Hyland, accusé d'avoir troublé la paix dans un car de ville, a été acquitté.

Ed. Gardaier, ingénieur, et W. S. Dansereat, conducteur de la locomotive No 6, du chemin de fer de la rue du Canal, accusés d'homicide, ont fourni un cautionnement de $1000 en attendant l'instruction. C'est la locomotive No 6, qui a écrasé M. Reddinger dont il est question ailleurs.

James Welsh a dû donner un cautionnement de $100 pour répondre de sa comparution. Il est accusé d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville.

Paragraphes.—La Société des Jardiniers, organisée le 11 juillet 1875, a célébré dignement son cinquième anniversaire.

—Nous n'avons pas besoin de dire que la personne dont l'arrestation a été mentionnée dans notre dernier numéro, n'est pas M. Alphonse M. Llambias, teneur de livres de la Compagnie d'Assurance du Peuple.

—M. George Reddinger, âgé de quarante-cinq ans, domicilié au No 12 de la rue St-Philippe, est tombé et a été écrasé en essayant de sauter d'un train du chemin de fer de la rue du Canal, à l'Avenue Hagan. Le "conducteur" de qu'il n'est aperçu de la chute, a immédiatement fait arrêter la locomotive; il a relevé M. Reddinger, l'a déposé dans l'un des "cars" qui a prodigué tous les soins possibles, et à l'arrivée en ville, l'a confié à deux officiers de police avec prière de le transporter à l'hôpital. M. Reddinger n'a survécu que deux heures à ses blessures.

—M. Miles Freret, qui revenait du Lac, à l'extrémité du nouveau canal, est tombé entre deux *cars*; il s'est fait une légère blessure à la tête.

—A la suite d'une querelle, York Melton a poignardé deux fois Alexander Green, au coin des rues Poète et Marché. Melton a disparu.

—On a trouvé dans le fleuve, trois cadavres—celui de Louis Fisher, jeune garçon, ceux de deux blancs inconnus.

—Le pont en fer du coin des rues Esplanade et Chartres, a besoin de réparations.

—L'officier Martin a tué un chien qui avait mordu un enfant.

—Un jeune homme du nom de John Cumming, est tombé et s'est grièvement blessé, au Fort End, en voulant s'élancer dans un car tandis que le convoi marchait.

—Une vache a donné un coup de pied à un enfant—Frank Blasey—et lui a causé un bras.

—Les *roughs* et les perturbateurs ont de nouveau envahi l'Oakland Park, et, grâce à l'injonction qui rend impossible l'intervention de la police, s'y sont conduits en maîtres, et en maîtres cruels. Après s'être distribué des coups de poing, s'être cassé les nez et noirci les yeux, ils ont, au nombre de 12, assommé un pauvre marchand de pistaches en se servant de "brass knuckles" ou gantelets de cuivre. Les Mitchell Rifles, dont le pique-nique militaire avait lieu au Parc, ont dû charger la bande à la baionnette pour mettre un terme aux excès. Forcés de lacher pied et de battre en retraite, les "roughs" se sont précipités dans les "cars," où ils ont jeté la terreur parmi les femmes et les enfants. Les officiers de la station des fauxbourg—entre autres le sergent Graham, les caporaux Conrad et Dorsey—ont montré, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, beaucoup d'énergie et de courage; ils ont fait plusieurs arrestations au péril de leurs jours. Les citoyens paisibles et respectables de la Nouvelle-Orléans sont révoltés, humiliés, de voir se renouveler aussi souvent, dans le sein et aux environs de leur ville, des scènes qui ne semblent pas devoir finir et qu'on ne tolèrerait dans aucune autre communauté.

—Le gouverneur intérimaire a adressé, hier matin, à l'Hon. Ramsey, ministre de la guerre, une lettre par laquelle il a joint aux surintendants du Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College, afin de demander au gouvernement fédéral, pour l'institution, l'usage des casernes des Etats-Unis à Baton-Rouge. Les bâtisses sont depuis longtemps inhabitées; elles seraient d'une très grande utilité à l'un des principaux établissements de notre Etat.

—Une dépêche nous annonce que le steamer Louisiana, parti d'ici, est arrivé, hier matin, à destination; il a achevé le voyage, de quai à quai, en quatre jours dix-neuf heures et trente minutes. Son capitaine peut se flatter de commander le plus fin marcheur qui ait jusqu'à présent fait le service entre la Nile-Orléans et New York.

—Patrick Laughra, Irlandais, âgé de vingt-huit ans, est mort d'une attaque d'apoplexie, hier matin, sur le trottoir, au coin des rues Perdido et Franklin. Il venait de quitter sa demeure, au No 148 de la rue Clara, et se rendait au marché.

—J. Harland a été arrêté dans la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne. Le caporal Conrad l'accuse d'avoir troublé la paix dans un des "cars" de la rue du Canal.

—Charles Harris, c., accusé de vol a été arrêté, hier matin, au coin des rues St-Charles et Poydras.

—Le sergent Pujol, de la station du huitième precinct, a arrêté Catherine Perkins, c., qu'il accuse d'avoir une chaine et une montre en or, qui ont été enlevées du cou de Mlle Marie Larrieux, à Alger, le 29 du mois dernier.

—George Hunter, en essayant de monter à bord d'un des trains du chemin de fer de Morgan, à la station Bouligé, a glissé; il est tombé, et les roues des *cars* lui sont passées sur la jambe gauche. Il a été envoyé à l'hôpital.

—Edward Parson, c., accusé de voies de fait, a été écroué à la station du huitième precinct,

—Charlie Noble, petit garçon, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance 650, qui défend de se baigner dans le fleuve, a été arrêté au pied de la rue de l'Hôpital.

—Jno. Meads, âgé de soixante-cinq ans, natif d'Allemagne, est arrivé malade, par le bateau à vapeur "Emma Irwine," de la Terre aux Bœufs; il a été envoyé à l'hôpital.

—John Cunninghan, pour ivrognerie, bris de paix dans un des *cars* de la rue du Canal, et langage obscène; John Maher, Nick Howard, Mary Hammel et Mary Willer, pour ivrognerie et bris de paix dans les cars de la rue du Canal; Murphy et Mike Farrell, pour ivrognerie, ont été arrêtés au coin de la rue du Canal et du Chemin de la Métairie.

—Charles Gonzales, jeune garçon, âgé de quinze ans, accusé d'avoir joué aux cartes et aux dés, sur les bords du Lac; Frank Curtis, accusé de bris de paix, ont été arrêtés au Fort Espagnol.

—Alice Whitman, c, accusée de s'être battue et d'avoir troublé la paix, a été arrêtée au coin des rues Liberté et Melpomène.

—Henry Michael a été arrêté au coin des rues Religieuses et Race. Catherine Michael l'accuse d'ivrognerie et de bris de paix.

—Charles Burckett, c, a été arrêté sur la Promenade Carondelet, près la rue Tremé. John Downey l'accuse d'attaque à main armée, et le caporal Bulger de port d'armes cachées.

—Mike White, a été arrêté au coin des rues Magasins et Ste-Marie. J. Lawler l'accuse d'obtention de marchandises sous de faux prétextes.

—Un cheval couleur alezan, attelé au wagon No 3752, a été amené aux épaves par le même caporal, de la rue Villeré, près la rue d'Orléans.

—Henry Bromerhoff, accusé d'ivrognerie et de bris de paix; Joe McCullom, c, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix ont été écroués à la station du sixième precinct.

—Frank P. Haas, accusé de voies de fait, de bataille et de bris de paix, a été arrêté dans la rue Upper Line, entre les rues Jersey et Laurel.

—Fritz Hubert a été écroué à la station du septième precinct, Jacob Broder l'accuse de voies de fait.

—Richard Moran, accusé d'être dangereux et suspect, a été arrêté au coin des rues Canal et Front.

—Phil. Heft, accusé d'ivrognerie et de bris de paix, a été arrêté au No 36 de la rue Royale.

—John Morgan et Albert Southern, tous deux de couleur, ont été arrêtés dans la rue Conti, entre les rues Rempart et Bourgogne... Ils sont accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix.

—Kate Bundy, pour ivresse et infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées : Louisa Dernasburg et Rosa Collins, c, pour avoir enfreint la même ordonnance, ont été écrouées à la station de la place Jackson.

—Geo. Nonley, J. V. Deblanc, Marie Deblanc, Lilly Keys—tous de couleur—et Lilly Dean, accusés d'avoir troublé la paix, ont été arrêtés dans la rue Dauphine, entre les rues St Louis et Toulouse.

—Les personnes domiciliées dans la rue Claiborne, entre les rues St Antoine et Bagatelle, se plaignent de ce que les charretées à immondices ne passent pas dans leur quartier depuis plusieurs jours.

—Hier, le gouverneur intérimaire a nommé Harry H. Minor, "commissioner of deeds" de la Louisiane à Ocean Springs. Il a transmis des commissions à R. T. Carr, maire, E. W. Sutterlen, W. T. Jackson, C. P. Hopgood et B. F. Jenkins Jr., élus, le 7 courant, aldermen de la ville de Mansfield, paroisse De Soto.

—Hier après-midi, à une heure moins le quart, George Dermison, c, a été arrêté à Algor. Il est accusé de s'être soustrait à la justice de la paroisse Ste-Marie, où il a blessé un nommé Pierre Domingo. muel et Mary Weller, pour ivrognerie et bris de paix dans un des *cars* de la rue du Canal, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Daniel Davis, pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été condamné à $20 d'amende ou à trente jours de prison.

John Cunningham et John Maher, accusés d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène dans les *cars* de la rue du Canal, ont été condamnés à $10 d'amende ou à vingt jours de prison.

—Hier soir, tandis que l'officier de police John Lewis essayait de s'embarquer à bord d'un des trains de la rue du Canal, il est tombé et a eu deux doigts de pied écrasés.

—Walter Reed, employé à bord du steamer Jeannette est tombé dans le lac Maurepas et s'est noyé. Son corps n'a pas été retrouvé.

Charles Burkett, accusé d'attaque à main armée et de port d'armes cachées, a été reçu de fournir, sur le premier chef, un cautionnement de $250. Il a été acquitté sur l'autre chef.

John Gain, N. W. Jackson, accusés d'ivresse; Philip Heft, accusé d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Henry Bromerhoff, accusé de s'être enivré et d'avoir troublé la paix, a été renvoyé de la plainte.

Ben Gorcio, accusé de bris de paix et de refus de payer son passage dans un des *cars* du Fort Espagnol parce qu'il n'avait pas de siége, a été condamné à une amende de $10 ou à quinze jours de prison de paroisse. Le juge désire faire de la condamnation un avertissement aux personnes qui seraient tentées de suivre l'exemple de M. Gorcio.

Mike Howard a été condamné à la même amende pour s'être enivré et avoir troublé la paix.

—La Société sanitaire auxiliaire invite le public à assister, cette après-midi, à cinq heures et demie précises, au pied de la rue Nuna ou Bellgiennes, à la présentation et lecture du rapport du comité chargé de faire passer l'eau du fleuve dans les ruisseaux de la ville. Le transfert du mel de la pompe aura lieu à la même heure. Les cars de la ligne Tchoupitoulas et Levée déposeront les, invités à l'endroit fixé pour la cérémonie.

—Ce n'est pas le père Buglioli, mais le père J. A. Manorita qui dessert l'église St Antoine de Padoue, au coin des rues Conti et Rempart. C'est la fête patronale de la St Barthélemy que la société célébrera le 24 août. Le père E. Piperni a remplacé le père Manorita pendant l'absence de celui-ci en 1878.

—Une partie de raquettes aura lieu, cette après-midi, à cinq heures, au coin des rues Lopez et Urselines. On jouera les "Cornes des Espagnols" contre le drapeau "Pélican."

—A Benoit, accusé de l'homicide de sa femme au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal, a été acquitté hier par le juri de la cour du deuxième district judiciaire.

—Hier matin, les officiers de police de la station des fauxbourg voyant que W. Murphy, qui, la veille, avait été écroué pour s'être enivré, ne se levait pas, se sont rendus dans sa cellule et l'ont trouvé étendu par terre avec deux énormes blessures, dont une à la tête et une autre dans le dos.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, il paraît que M. Murphy revenait du Lac par le dernier train. Au chemin de la Métairie, il était sur la plateforme, quand l'assistant-conducteur est venu lui demander son ticket. M. Murphy a mis sa main dans sa poche pour le lui donner; au même instant il a perdu l'équilibre et est tombé. Aucune tentative n'a été faite pour arrêter le car. C'est à tout lieu de croire que c'est en tombant que M. Murphy s'est blessé. Aussitôt que la police s'est apperçue de l'état de M. Murphy, elle l'a fait transporter à l'hôpital où ses blessures ont été déclarées graves; les médecins qui le soignent doutent qu'il en réchappe.

Bureau de Police.—Le bureau de police s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Isaacson.

Le policeman M. Kenny, du troisième *precinct* accusé d'ivresse et de conduite indigne a été rayé des cadres de la police.

Le policier H. Knupfer, du deuxième precinct a été condamné à perdre un jour de paie pour négligence.

Les policemen A. S. Pique, du septième precinct; W. Hedron, du sixième; H. F. Hebert, du quatrième; L. McLaughlin, du cinquième; P. Lebrano, du troisième—étaient accusés de négligence. Pique a été condamné à perdre deux jours de paie; Hézean et McLaughlin, un jour de paie; Lobrano, trois jours de paie, et Heffron, cinq jours de paie.

Le surintendant Pat Egan, du troisième precinct, a été condamné à perdre cinq jours de paie pour s'être enivré.

Le bureau s'est alors ajourné.

Club de la Démocratie Française.—Pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet, qui est devenu une fête nationale, le Club de la Démocratie Française de la Nile-Orléans doit donner ce jour là un banquet de famille au Jardin Magnolia. Nous félicitons le Club d'avoir eu cette idée très patriotique et nous le remercions vivement de nous avoir adressé une invitation.

—L'abbé Laurent, Lasarise, prêchait à Saint-George-d'Oleron, le jour de Pâques. Il disait: "Ceux qui nous gouvernent sont des niais, des gredins et des lâches." Il ajoutait: "Je ne suis pas prophète, ni fils de prophète, mais nous aurons la guerre civile avant un an." La bonne à entendu. L'abbé Laurent, lazariste, a dû s'expliquer sur ses exploits éloquence pastorale en présence des juges de Marennes. Il ne visait pas, a-t-il prétendu, "les membres du gouvernement français. Lui, aussi, d'ailleurs, il "retire" les expressions malsonnantes. Ce doux ecclésiastique a été défendu, par un jeune avocat du barreau parisien, M. de Las Cases. Grâce aux circonstances atténuantes, il n'a été frappé que de 500 fr. d'amende par le tribunal.

—On écrit d'Ajaccio *au Petit Marseillais:*

"Il y a en Corse un grand nombre de couvents appartenant à des congrégations de différents ordres. On en compte trois ou quatre dans chaque arrondissement. La plupart sont habités par les *franciscains* et les *capucins*. Il y a un seul couvent de dominicains, celui de Corbara, où se trouve depuis plus d'un mois le P. Didon. Les jésuites ont leur établissement à Bastia. Ils sont au nombre de sept. Ils se livrent à l'exercice du culte, mais non pas à l'enseignement.

"Il y a également des congrégations de femmes. Les sœurs de Saint-Joseph et les *bénédictines* qui se consacrent à l'enseignement. Au nombre des premières, il y en a quelques-unes qui font le service des hospices; les sœurs du Bon-Pasteur qui reçoivent les orphelines; les sœurs du Bon-Secours qui soignent les malades et les clairistes qui sont cloîtrées. Les frères de l'école chrétienne ont des écoles dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

"D'après les renseignements puisés à bonne source, le préfet de la Corse aurait adressé un rapport à M. le ministre de l'intérieur et des cultes pour demander que les décrets du 29 mars ne soient pas appliqués contre les congrégations de la Corse. Il aurait donné pour motif que la Corse était un département essentiellement religieux, cette mesure indisposerait la majorité de la population. On ne sait pas si le gouvernement fera une exception pour la Corse."

—Le mariage du marquis de Las Casas, petit fils du rédacteur du *Mémorial de Sainte Hélène*, l'appartion, en même-temps, à la librairie Marpon, des volumes de Michelet consacrés aux "Origines des Bonaparte", rappellent cette singulière tradition, rapportée par le secrétaire de Napoléon, et qui faisait descendre Bonaparte des Bourbons. A l'époque où il fut enfermé à Pignerol, le "Masque de fer" se serait épris de la fille du directeur de la forteresse et l'aurait épousée morganatiquement.

Ce directeur était un certain Bonpart, là-bas, dans le midi, Bonaparte. La demoiselle aurait eu de son infortuné époux des enfants, les ancêtres de celui qui fit le 18 brumaire. Si bien qu'aujourd'hui, à dâfaut du comte de Chambord, ce n'est pas au comte de Paris, mais au prince Napoléon que devrait échoir la couronne de France!

Cela, en admettant, bien entendu, que l'homme au *Masque de fer* fût non seulement un frère de Louis XIV, mais encore le fils de Louis XIII.

Tout ça est tellement compliqué qu'il est bien plus simple d'être en République.

—On lit dans les *Tablettes d'un impostateur :*

Nous apprenons que l'*Ordre* et la *Peuple français*, organes du prince Napoléon, viennent d'être vendus.

Ces deux journaux devienpdront les organes de la politique cathnolique.

Le *Figaro* affirme que l'*Ordre* vient d'être achetés par la *Cause noire.*

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Préparatifs pour la fête du 14 juillet.

Londres, 11—Cette fête de Paris au Daily News donne les détails suivants sur la fête du 14 juillet.

Les trains de plaisir arrivent déjà, et la haute société émigre.

Les journaux bonapartistes, suivant l'ordre donné par le Ganlois, invitent leurs lecteurs à ne pas illuminer, à ne pas paraître leurs maisons.

Cette opposition stimule l'ardeur des républicains, et les pousse à donner plus d'éclat à la fête. Chaque arrondissement fera ce qu'il pourra indépendamment du conseil municipal de Paris.

Des contributions particulières fournissent aux dépenses des illuminations au gaz et des feux d'artifice.

C'est sur la place du Château-d'Eau que seront déployées les plus grandes magnificences. Le Château-d'Eau sera transformé en une sorte de tantel national. Une pyramide couverte de gazon s'élèvera au dessus de la fontaine; au sommet sera placée une statue colossale de la République de Morice. La hauteur de la base de la pyramide à la couronne de la statue sera de 17 mètres.

Autour de la pyramide s'élèveront des mâts vénitiens portant les écussons de la ville et le drapeau national. La seconde rangée de mâts servira à supporter des festons lumineux d'où s'échapperont 6,000 jets de gaz et où brilleront 2,000 mèches de lanternes transparentes. La place de la Bastille sera illuminée uniquement à l'électricité. La colonne de juillet sera laissée dans l'ombre. Tous les foyers de lumière seront projetés sur la statue de la Liberté qui surmonte cette colonne.

Des jets de lumière électrique seront concentrés sur les fontaines de la place de la Concorde. Le Palais municipal sera brillamment décoré, illuminé et portera les écussons de la République. Du haut de l'Arc de Triomphe de l'Etoile sera tiré un admirable feu d'artifice. La pièce qui doit reproduire la statue de la liberté, de Morice, coute à elle seule 30,000 francs. Les deux fontaines pyrotechniques qui figureront à droite et à gauche de cette statue pourront s'apercevoir à une énorme distance.

Il y aura d'autres feux d'artifice à Montmartre, sur les buttes Chaumont, sur le Panthéon, au Bois de Boulogne et de la Place du Trône. A cet endroit une pièce représentera la Bastille tombant en ruines, sur les ruines s'élèvera la colonne de juillet surmontée de la statue de la Liberté.

Il n'y aura pas assez de lits pour tous les provinciaux qui arrivent, et il leur faudra passer la nuit dans les rues.

Neuf personnes seulement exclues de l'amnistie.

Paris, 12—Une dépêche de Paris au Standard dit que l'on a calculé que neuf personnes seront exclues de l'amnistie; mais elles seront graciées.

Les commencements de la fête.

Paris, 12—La fête nationale est virtellement commencé. Les quartiers intérieurs sont décorés avec profusion de bannières, de devises de toute sorte. Des amusements sont organisés partout ils étaient en activité dès hier soir. Milliers sur milliers de provisions sont déjà arrivés et les chemins de fer en versent à chaque instant des flots dans la capitale. Le temps est magnifique.

Ajournement de l'expulsion des Dominicains.—Retour de Jules Valiés et Rochefort.

Londres, 12—Une dépêche de Paris dit que l'idée a été abandonnée d'une expulsion immédiate des Dominicains. Par conséquent il ne pourra manquer à la fête du 14 juillet que les Jésuites.

Le Sénat a voté la somme de 500,000 francs pour la fête du 14 juillet à une majorité de 168 contre 34.

Une dépêche de Paris annonce que Jules Valiès est arrivé. On attend Henri Rochefort.

Félix Pyat et Rochefort.—Rien appris rien oublié.

Londres, 12—Une dépêche de Paris au Times dit : L'opportunité de la loi d'amnistie n'a plus besoin actuellement d'être prouvée. Un seul argument parera qu'il n'avait pas de siége, a été condamné à une amende de $10 ou à quinze jours de prison de paroisse. Le juge désire faire de la condamnation un avertissement aux personnes qui seraient tentées de suivre l'exemple de M. Gorcio.

Mike Howard a été condamné à la même amende pour s'être enivré et avoir troublé la paix.

—La Société sanitaire auxiliaire invite le public à assister, cette après-midi, à cinq heures et demie précises, au pied de la rue Nuna ou Bellgiennes, à la présentation et lecture du rapport du comité chargé de faire passer l'eau du fleuve dans les ruisseaux de la ville. Le transfert du mel de la pompe aura lieu à la même heure. Les cars de la ligne Tchoupitoulas et Levée déposeront les, invités à l'endroit fixé pour la cérémonie.

—Ce n'est pas le père Buglioli, mais le père J. A. Manorita qui dessert l'église St Antoine de Padoue, au coin des rues Conti et Rempart. C'est la fête patronale de la St Barthélemy que la société célébrera le 24 août. Le père E. Piperni a remplacé le père Manorita pendant l'absence de celui-ci en 1878.

—Une partie de raquettes aura lieu, cette après-midi, à cinq heures, au coin des rues Lopez et Urselines. On jouera les "Cornes des Espagnols" contre le drapeau "Pélican."

—A Benoit, accusé de l'homicide de sa femme au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal, a été acquitté hier par le juri de la cour du deuxième district judiciaire.

—Hier matin, les officiers de police de la station des fauxbourg voyant que W. Murphy, qui, la veille, avait été écroué pour s'être enivré, ne se levait pas, se sont rendus dans sa cellule et l'ont trouvé étendu par terre avec deux énormes blessures, dont une à la tête et une autre dans le dos.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, il paraît que M. Murphy revenait du Lac par le dernier train. Au chemin de la Métairie, il était sur la plateforme, quand l'assistant-conducteur est venu lui demander son ticket. M. Murphy a mis sa main dans sa poche pour le lui donner; au même instant il a perdu l'équilibre et est tombé. Aucune tentative n'a été faite pour arrêter le car. C'est à tout lieu de croire que c'est en tombant que M. Murphy s'est blessé. Aussitôt que la police s'est apperçue de l'état de M. Murphy, elle l'a fait transporter à l'hôpital où ses blessures ont été déclarées graves; les médecins qui le soignent doutent qu'il en réchappe.

Bureau de Police.—Le bureau de police s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Isaacson.

Le policeman M. Kenny, du troisième *precinct* accusé d'ivresse et de conduite indigne a été rayé des cadres de la police.

Le policier H. Knupfer, du deuxième precinct a été condamné à perdre un jour de paie pour négligence.

Les policemen A. S. Pique, du septième precinct; W. Hedron, du sixième; H. F. Hebert, du quatrième; L. McLaughlin, du cinquième; P. Lebrano, du troisième—étaient accusés de négligence. Pique a été condamné à perdre deux jours de paie; Hézean et McLaughlin, un jour de paie; Lobrano, trois jours de paie, et Heffron, cinq jours de paie.

Le surintendant Pat Egan, du troisième precinct, a été condamné à perdre cinq jours de paie pour s'être enivré.

Le bureau s'est alors ajourné.

Club de la Démocratie Française.—Pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet, qui est devenu une fête nationale, le Club de la Démocratie Française de la Nile-Orléans doit donner ce jour là un banquet de famille au Jardin Magnolia. Nous félicitons le Club d'avoir eu cette idée très patriotique et nous le remercions vivement de nous avoir adressé une invitation.

—L'abbé Laurent, Lasarise, prêchait à Saint-George-d'Oleron, le jour de Pâques. Il disait: "Ceux qui nous gouvernent sont des niais, des gredins et des lâches." Il ajoutait: "Je ne suis pas prophète, ni fils de prophète, mais nous aurons la guerre civile avant un an." La bonne à entendu. L'abbé Laurent, lazariste, a dû s'expliquer sur ses exploits éloquence pastorale en présence des juges de Marennes. Il ne visait pas, a-t-il prétendu, "les membres du gouvernement français. Lui, aussi, d'ailleurs, il "retire" les expressions malsonnantes. Ce doux ecclésiastique a été défendu, par un jeune avocat du barreau parisien, M. de Las Cases. Grâce aux circonstances atténuantes, il n'a été frappé que de 500 fr. d'amende par le tribunal.

—On écrit d'Ajaccio *au Petit Marseillais:*

"Il y a en Corse un grand nombre de couvents appartenant à des congrégations de différents ordres. On en compte tr